

L'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) - dont le secrétariat est établi à Djakarta - constitue un volet capital de la politique étrangère de l'Indonésie, qui consulte de plus en plus les États membres afin de prendre position sur des questions d'intérêt commun.

RELATIONS ENTRE LE CANADA ET L'INDONÉSIE

Il est de l'intérêt politique du Canada de soutenir des gouvernements qui partagent son engagement envers la paix régionale et la stabilité en Asie du Sud-Est. Sa taille, son rôle directeur au sein de l'ASEAN et l'importance de son influence modératrice au sein du Mouvement des pays non alignés, du Groupe des 77, de l'OPEP et de la Conférence islamique font de l'Indonésie un pays de plus important pour le Canada du point de vue politique. En outre, l'Indonésie et le Canada ont en commun des intérêts convergents sur diverses questions internationales telles que le Cambodge, le droit de la mer, les négociations Nord-Sud, les produits de base et la sécurité régionale. En juillet 1985, le SÉAE, accompagné de Maureen McTeer, a fait une visite de quatre jours en Indonésie. La première visite de parlementaires canadiens dans ce pays s'est déroulée en février 1986. Le ministre des Affaires étrangères, M. Mochtar, a séjourné à Ottawa des 16 au 18 février 1987 à l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark. Une deuxième délégation de parlementaires s'est rendue en Indonésie en novembre 1987.

L'Indonésie voit dans l'accès aux techniques, aux capitaux et aux marchés du Canada un contrepois partiel à l'influence des États-Unis et du Japon. L'acceptation et le soutien par l'Occident (y compris par le Canada) du Nouvel Ordre du Président Suharto, et le courant d'aide qui en a résulté, ont eu un effet bénéfique décisif sur les plans politique et économique pour l'Indonésie. Le programme de coopération au développement de l'Indonésie constitue, en importance, le troisième programme bilatéral du Canada, son chiffre indicatif de planification avoisinant 300 millions \$ pour les cinq prochaines années. L'accent y est mis sur la mise en valeur des ressources humaines et la gestion des ressources naturelles.